

## **Placement / Madelin:**

Nous vous faisons profiter d'une vaste gamme de contrats adaptés aux particuliers ; aux TNS (travailleurs non-salariés), artisans, commerçants, professions libérales répondant à la loi MADELIN.

### **Objectif principal :**

- se constituer un complément de revenus en sus du régime par répartition\*, selon vos besoins et votre activité.

### **Produits :**

- contrats MADELIN retraite capitalisation

### **Avantages :**

- Ce contrat permet aux TNS (travailleurs non-salariés) de se constituer un complément retraite par capitalisation.
- Ce contrat est transmissible en cas de décès prématuré.
- Les cotisations sont déductibles du bénéfice imposable.

Notre indépendance et notre conviction, nous permettent d'avoir accès aux meilleures compagnies de la place, priorisant la liberté de choix pour un contrat adapté à chaque situation.

***\*(le régime de retraite normal est un régime par répartition: les actifs financent l'indemnité retraite des retraités)***